	NOTE D'INFORMATION – Saison 2026/2027 – N°1
DATE : 28/10/2026	Diffusion **: Arbitres**

Rappel de la gestion lors d'une prise à 2 (hors-ballon) :







POSITION ILLEGAL

Les joueurs de l'équipe blanche positionnent leurs fauteuils à l'intérieur du cylindre du joueur adverse. Cette position est illégale. L'arbitre demandera aux joueurs concernés de se positionner légalement (prévention). En cas de récidive, une faute sera sifflée.

Précisions réglementaires, après les championnats du monde d'Ottawa (09/2026):

Lien : https://youtu.be/H4djzLf9ZHg

- Un joueur qui se libère d'un bloc légal en se laissant volontairement tomber au sol doit recevoir un avertissement accompagné de la gestuelle « simulation ».
- Si un joueur de la même équipe répète cette action pour se libérer d'un bloc légal, une faute technique (T_1) sera sifflée contre le joueur qui commet l'infraction.

Action de tir :

Il ne faut pas considérer un joueur en action de tirer, si après la faute :
- Le tireur ne fait pas face au panier quand le ballon est lancé vers le haut
- Le ballon ne part pas en direction du panier
- Le tireur fait une passe

Réserves :

PROTOCOLE ARBITRAL : GESTION DES RÉSERVES

Guide de procédure terrain pas-à-pas pour les arbitres de Basket Fauteuil

1. Les Motifs Valables (Règlement IWBF / FFH)

Une réserve ne peut légalement porter que sur les éléments stricts suivants :

- **La conformité d'un fauteuil :** Hauteur d'assise non réglementaire (Art 3.1 IWBF), absence de barre anti-bascule ou de protection des roues/repose-pieds.
- **La qualification ou l'identité d'un joueur :** Absence de licence valide, de pièce d'identité originale ou non-respect de la classification des points sur le terrain.
- **La conformité du matériel ou du terrain :** Hauteur ou fixation du panier défectueuse, lignes de jeu incorrectes.

ATTENTION : Une équipe ne peut jamais poser de réserve sur un jugement de fait (faute, violation, etc.).

2. Chronologie et Moment du Dépôt

Moment du dépôt	Type de réserve concerné
Avant la rencontre (Avant le coup d'envoi)	Problème lié au terrain, aux structures des paniers, non-conformité visible d'un fauteuil ou joueur inscrit sur la feuille de match initiale.
En cours de rencontre (Au moment de l'arrêt de jeu)	Uniquement si un joueur contesté arrive en retard et entre en jeu en cours de partie. La réserve doit être inscrite immédiatement lors de son entrée.

3. Procédure Terrain Pas-à-Pas (Rôle du 1er Arbitre)

Étape 1 : Réception de la demande

Seul le capitaine en titre sur le terrain (ou l'entraîneur pour les équipes de mineurs) a le droit de déposer une réserve. Vous avez l'obligation d'accepter la demande ; un arbitre ne peut en aucun cas refuser l'inscription d'une réserve.

Étape 2 : Arrêt de jeu et information

Profitez du premier ballon mort pour arrêter le jeu. Informez immédiatement le capitaine de l'équipe adverse du dépôt formel de la réserve. Dirigez-vous ensuite ensemble vers la table de marque (OTM).

Étape 3 : Rédaction sur la feuille

Sur support numérique (E-Marque) : Allez dans l'onglet 'Actions' puis 'Réserves'.

Sur feuille papier : Écrivez lisiblement au dos de la feuille dans l'encadré 'Réserves'. Faites-vous dicter le motif précis (ex : « Réserve de l'équipe A sur la hauteur d'assise du fauteuil du joueur N°6 de l'équipe »).

Étape 4 : Recueil des signatures

Les signatures se font à la fin du match, avant de clôturer la feuille pour l'E-marque.

Les signatures se font à la suite de la rédaction de la réserve sur les feuilles papier.

Faites signer impérativement dans cet ordre exact : 1. Le capitaine plaignant, 2. Le capitaine adverse (sa signature valide uniquement sa prise de connaissance, pas son accord), 3. Le 2ème arbitre, 4. Vous-même (1er arbitre) pour clôturer la procédure.

4. Modèles de Libellés Types à Utiliser :

Pour un fauteuil non conforme (ex : Assise) :

« Réserve de l'équipe [Nom Équipe] concernant la conformité du matériel, à savoir la hauteur d'assise du fauteuil du joueur N°[X] de l'équipe [Nom Équipe adverse], estimée supérieure aux limites fixées par l'Article 3.1 du règlement IWBF. »

Pour une contestation de qualification :

« Réserve de l'équipe [Nom Équipe] concernant la qualification du joueur N°[X] de l'équipe [Nom Équipe adverse] pour absence de présentation de licence ou de pièce d'identité officielle en cours de validité. »

Le match doit obligatoirement être joué ou poursuivi jusqu'à son terme normal. Un rapport d'incident détaillé doit être transmis par le 1er arbitre à l'instance organisatrice sous 48 heures.

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
La sous-commission arbitrage et la sous-commission Administrative/Juridique	Philippe MORIN Responsable sous-commission arbitrage	Maxime JULVE Responsable développement basket fauteuil